

FICHE PROJET N°4 :

LES SERVICES AUX JEUNES ET AUX AÎNÉS

1.1 DESCRIPTION DU PROJET

Cette fiche thématique vise à identifier et localiser des besoins éventuels liés à des classes d'âge spécifiques, essentiellement les jeunes et les aînés, besoins existants ou qui pourraient se faire jour à moyen terme.

1.2 CONTEXTE ET OBJECTIFS

La croissance démographique soutenue, la dynamique immobilière et les grands projets d'urbanisation, mais aussi l'évolution des structures des ménages et le vieillissement général de la population, sont autant de paramètres qui traduisent des changements importants dans la structure de la population de Tubize ; ces dynamiques quantitatives et qualitatives induisent toute une série de nouveaux besoins et services spécifiques. Il est nécessaire de prendre la mesure de ces besoins pour pouvoir les rencontrer au mieux, à la fois en orientant la programmation des projets d'urbanisme et en organisant l'offre de services, qu'ils relèvent d'initiatives privées ou publiques.

Les services spécifiques à certaines classes d'âge sont ceux qui se prêtent le mieux à cet exercice d'anticipation. L'état des lieux permet d'évaluer l'offre actuelle en services de ce type et sa répartition spatiale ; les projections de population par classe d'âge permettent de prendre la mesure de l'évolution attendue des besoins au cours des prochaines années¹.

Le centre-ville est un lieu de mixité où l'on trouve à la fois des logements, des activités et des services et il est donc logique, dans le cadre de cette réflexion stratégique, d'évaluer l'ampleur des besoins et d'identifier les lieux où ces besoins pourront être rencontrés de manière optimale.

1.3 ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

1.3.1 ETAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES

Accueil de la petite enfance

Entité	nombre de places ONE 2013	Pop de 0 à 2 ans en 2013	taux de couverture	Estimation pop de 0 à 2 ans en 2026	Evolution 2013-2026	places supplémentaires à taux de couverture constant	places supplémentaires pour atteindre l'objectif Plan Cigogne (30%)
Tubize	223	865	25,8%	1.022	157	40	84

En 2013, on recensait dans la commune 223 places d'accueil en milieu préscolaire. Ces places sont réparties comme suit :

¹ Dans les tableaux qui suivent, c'est le scénario moyen des projections qui est retenu.

si on considère les capacités d'accueil maximales autorisées pour ces structures (48 places pour une crèche)².

Les grands projets dont la programmation s'adressent en tout ou en partie à des ménages de type familial sont la ZACC Stimbert (215 maisons unifamiliales) et les Forges de Clabecq (200 maisons individuelles). Si chacun de ces projets prévoit la création d'une structure d'accueil sur le site ou à proximité immédiate, il serait possible de rencontrer l'objectif tout en assurant une meilleure répartition spatiale de ces structures d'accueil : **l'accueil de la petite enfance est avant tout un service de proximité** qui implique dès lors une bonne répartition territoriale en lien avec l'habitat et les emplois.

1.4 ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

1.4.1 ETAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES

Enseignement fondamental ordinaire

Population scolaire année 2009-2010				Population de 3 à 11 ans en 2013	Taux de couverture enseignement fondamental	Estimation population de 3 à 11 ans en 2026	Evolution des 3-11 ans 2013-2026	élèves supplémentaires à taux de couverture constant	élèves supplémentaires pour atteindre un taux de 100%
Communauté française	Libre	Communal	Total						
716	887	936	2.539	2.816	90,2%	3.310	494	445	771

L'enseignement fondamental est bien représenté à Tubize : les 2.500 places dans les écoles de l'entité correspondent à 90% des effectifs de population âgés de 3 à 11 ans. Environ 2.000 places sont occupées par des élèves habitant la commune. Il y a donc d'une part environ 500 élèves provenant de communes voisines qui sont scolarisées à Tubize et d'autre part quelque 800 élèves résidant à Tubize et scolarisés dans une autre commune.

Dans le périmètre d'étude, on compte cinq écoles d'enseignement fondamental réparties en dix implantations scolaires :

- L'école fondamentale autonome de la Communauté française Francisco Ferrer qui possède quatre implantations :
 - Rue Francesco Ferrer
 - Rue de l'Achonfosse
 - Rue Neuve Cour (uniquement maternelles)
 - Avenue de Scandiano (uniquement primaires)
- L'école fondamentale de la Communauté française qui possède deux implantations :
 - Renard 1 à la rue de Stimbert
 - Renard 2 à la rue des Frères Taymans
- L'école communale Cheval Bayard sur deux implantations à Clabecq :
 - Square Larcier
 - Rue Jean Wautrequin (uniquement primaires)
- L'école libre Saint-Joseph à l'entrée de la rue des Poissonniers
- L'école libre des Deux Tilleuls à l'avenue Gabrielle Petit

En dehors du périmètre, on trouve également l'école communale Arc-en-Ciel sur deux implantations à Saintes, l'école

² Il est clair toutefois que cet objectif de 30% est bien peu ambitieux par rapport à l'ampleur des besoins, alors que dans beaucoup de pays voisins un taux de 50% est plutôt considéré comme une valeur minimale.

communale d'Oisquerq et l'école libre des Sacrés Cœurs à Saintes.

La répartition spatiale des établissements scolaires fondamentaux est assez équilibrée. On note une certaine concentration dans le centre, mais à proximité des principales voies d'entrée desservant les différents quartiers. A l'examen de la carte, on voit toutefois que deux quartiers sont moins bien desservis : l'Ouest du Stierbecq et la rue de Virginal avec notamment les quartiers de Stéhoux et des Bruyères. Notons qu'au Stierbecq, l'implantation scolaire de la rue Neuve Cour ne propose que l'enseignement maternel.

Les perspectives de population laissent entrevoir un accroissement de 500 unités dans les effectifs des tranches d'âge de l'enseignement fondamental (3-11 ans) à l'horizon 2026.

1.4.2 RECOMMANDATIONS

Si l'on souhaite simplement maintenir le taux de couverture actuel, il faudrait prévoir 450 places supplémentaires à l'horizon 2026. Si maintenant on vise l'objectif d'atteindre un taux de couverture de 100%, il faudrait envisager l'ouverture de 770 places supplémentaires dans les écoles fondamentales de l'entité.

Dans l'hypothèse d'un taux de couverture constant, il faudrait prévoir un minimum de 20 nouvelles classes. Celles-ci pourraient être réparties dans les différentes implantations existantes en fonction des capacités d'extension des différents sites scolaires. Mais l'hypothèse d'ouverture d'une ou plusieurs nouvelle(s) école(s) ou implantation(s) mérite d'être prise en considération car elle présente des avantages : construction d'un nouveau complexe plutôt que suroccupation des structures existantes, meilleure répartition territoriale de ce service de proximité. Pour créer une nouvelle implantation, il faut pouvoir lui garantir une fréquentation minimale : en fonction de la densité de la commune, il faut atteindre et maintenir une population scolaire d'au moins 105 élèves entre la quatrième et la septième année qui suivent l'ouverture de l'école³. Au regard de la demande attendue, ces conditions de fréquentation semblent réalisables.

En ce qui concerne les deux grands quartiers familiaux en projet (ZACC Stimbert et Forges) :

- La petite école fondamentale du Renard à la rue de Stimbert ne dispose pas de beaucoup d'espace d'extension ; par contre, les bâtiments de l'académie de musique, située presque en face et amenée à déménager sur le site Mondy, pourraient être utilisés pour une éventuelle extension de cette école en lien avec l'urbanisation de la ZACC Stimbert.
- On trouve plusieurs implantations scolaires à proximité du site des Forges de Clabecq : écoles communales de Clabecq, l'école Renard 2 rue des Frères Taymans et l'école libre des Deux Tilleuls avenue Gabrielle Petit. A part à Clabecq, les possibilités d'extension des écoles les plus proches semblent assez limitées. La construction d'une école fondamentale sur le site des Forges, dans sa partie sud (promontoire) permettrait à la fois de répondre à la demande croissante et de desservir des quartiers actuellement dépourvus en infrastructures scolaires.

Le passage qui longe l'école libre des Deux Tilleuls à la rue Gabrielle Petit offre un des seuls accès potentiels pour les modes doux vers l'intérieur de l'îlot Champagne / Sotuco (voir fiche-projet « Modes doux »). De telles connexions à la trame urbaine sont nécessaires si l'on souhaite valoriser ce vaste intérieur d'îlot situé à deux pas de la gare, qui s'impose comme un des grands sites à enjeu du centre-ville. L'école étant enserrée dans le tissu bâti et ne disposant pas de possibilités d'extension, il faudrait examiner de quelle manière il serait possible de compenser cette emprise par la mise à disponibilité de terrains à l'arrière de l'école, dans le cadre d'une réflexion globale d'aménagement de cet intérieur d'îlot.

³ Circulaire relative à l'organisation de l'enseignement maternel et primaire ordinaire – Fédération Wallonie-Bruxelles Année scolaire 2014-2015.

1.5 ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

1.5.1 ETAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES

Enseignement secondaire ordinaire

année 2009-2010				Population de 12 à 18 ans en 2013	Taux de couverture enseignement secondaire	Estimation population de 12 à 18 ans en 2026	Evolution des 12 à 18 ans 2013-2026	élèves supplémentaires à taux de couverture constant
Communauté française	Libre	Provincial	Total					
0	710	706	1.416	2.080	68,1%	2.549	469	319

L'enseignement secondaire est dispensé à Tubize dans deux établissements : l'Institut Provincial d'Enseignement Secondaire (IPES) à la chaussée de Mons et le Collège Saint-François d'Assise à la rue de Mons et rue des Frères Taymans. Ces deux structures avaient une taille équivalente en 2010. Un nouveau bâtiment est en construction le long de la route provinciale à Clabecq afin d'y abriter le CEFA (formation en alternance) actuellement installé à Quenast et le CPSE (école de promotion sociale).

Sur les 2.000 jeunes de 12 à 18 ans habitant Tubize, seul un sur deux fréquente une école secondaire de la commune. Il y a donc environ 1.000 jeunes Tubiziens qui suivent un enseignement secondaire en dehors de la commune, tandis que 400 élèves provenant des communes voisines viennent étudier à Tubize.

Avec ses 1.400 places, la commune arrive loin derrière des pôles d'enseignement secondaire comme Nivelles ou Braine-l'Alleud, néanmoins le taux de couverture est quand même proche des 70%. En tant que pôle de l'ouest du Brabant wallon, sous-région en pleine croissance démographique, Tubize pourrait et devrait renforcer sa fonction scolaire. Ses voisines Iltre, Rebecq et Braine-le-Château ne dispensent pas d'enseignement secondaire.

Les perspectives de population indiquent une augmentation de 470 jeunes de 12 à 18 ans entre 2013 et 2026.

1.5.2 RECOMMANDATIONS

Si on se contente de respecter le taux de couverture actuel, il faudrait prévoir 320 places supplémentaires à l'horizon 2026. Mais dans une optique plus volontariste de renforcement du pôle d'enseignement de Tubize, notamment vis-à-vis des autres communes de l'ouest du Brabant wallon, on pourrait renforcer cet objectif. Dans une option maximaliste, si on cherche à atteindre un taux de couverture de 100%, il faudrait envisager 1.100 places supplémentaires !

Dans cette optique volontariste, un projet de création d'une nouvelle école secondaire pourrait être mis en œuvre, et si c'est le cas, le site des Forges de Clabecq semble le plus indiqué pour accueillir une infrastructure de cette taille. Il y a lieu toutefois d'insister sur la difficulté de mise en œuvre d'un tel projet :

- le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles doit d'abord marquer son accord, la demande devant être justifiée par une forte pression démographique,
- les exigences de fréquentation à respecter sont très strictes : minimum 60 élèves la 1^{ère} année et 450 après 7 ans pour une école dispensant l'enseignement dans les 3 degrés⁴,
- enfin, il y a un risque de concurrence avec les deux établissements existants.

Une extension des établissements existants pourrait être en mesure de rencontrer la demande et même d'accroître le taux de couverture. En termes d'espace disponible, le site de l'IPES semble présenter encore des potentialités. Ce n'est pas le cas par contre du Collège Saint-François, surtout sur le site de la rue de l'Industrie. Le projet d'aménagement du site Brenta pourrait être une opportunité pour cette école de s'étendre à proximité de son site historique. Avec le projet

⁴ Circulaire générale relative à l'Organisation de l'enseignement secondaire ordinaire et à la Sanction des études, Fédération Wallonie-Bruxelles 2013

de création d'une passerelle sur le chemin de fer au niveau du site Mondy, les deux sites de l'école seraient reliés par une liaison rapide et sécurisée pour les modes doux.



Figure 2 : les deux implantations du Collège Saint-François et le site Brenta

1.6 STRUCTURES D’ACCUEIL DES AÎNÉS

1.6.1 ETAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES

Accueil des personnes âgées

Accueil des personnes âgées			2026				2034			
Nombre de places total en 2014	Nombre de personnes très âgées (80 ans et plus) en 2014	taux de couverture	Estimation pop 80 ans et + en 2026	Evolution 2014-2026	places supplémentaires pour atteindre le taux de couverture moyen wallon en 2012 *	places supplémentaires à taux de couverture constant	Estimation pop 80 ans et + en 2034	Evolution 2014-2034	places supplémentaires pour atteindre le taux de couverture moyen wallon en 2012 *	places supplémentaires à taux de couverture constant
286	1.077	26,6%	1.420	343	99	91	1.820	743	207	197

* taux de couverture wallon = 16,1% de la population de 75 ans et + en 2012 = 27,1% de la population âgée de 80 ans et +

En 2014, le nombre total de places d'accueil des personnes âgées s'élevait à 286, ce qui représente un taux de couverture de 26% relativement similaire à la moyenne wallonne.

On dénombre 4 structures d'accueil sur le territoire de la commune :

- La résidence Top Senior rue Dehase, 70. Secteur commercial, 92 places, dont 55 en maison de repos et de soins (MRS)
- La résidence Goffin rue des Déportés à Clabecq, secteur commercial, 44 places en maison de repos (MR)
- La Résidence Neuve Cour à la rue du même nom, secteur commercial, 75 places dont 50 MRS
- La maison de repos Les Bruyères sur Senne, avenue Scandiano, CPAS, 75 places MR.

On notera qu'il n'y a pas de formule d'accueil complémentaire telle que centre de soins de jours, lits de court séjour ou encore résidences services.

Les maisons de repos sont situées un peu à l'écart du centre et de ses services, mais dans un cadre aéré ; elles sont proches de sites de promenade intéressants : promenade du Coeurcq, promenade de la Senne.

Les perspectives de population envisagent un accroissement relativement modéré dans un premier temps des personnes très âgées (+340 en 2026), mais qui va se renforcer sensiblement dans les années suivantes : +740 en 2034 soit un accroissement de 70%.

1.6.2 RECOMMANDATIONS

En termes de services, si on considère que le taux de couverture wallon actuel en places d'accueil reste la norme à maintenir à terme, il faudrait prévoir une centaine de lits supplémentaires à l'horizon 2026 et environ 200 en 2034. Soit l'équivalent de l'ouverture de deux nouvelles maisons de repos à ce terme. Il faut toutefois tenir compte des trois considérations suivantes :

- la Région souhaite concentrer surtout ses moyens dans des mécanismes de maintien à domicile des personnes âgées,
- des formules de type habitat groupé ou intergénérationnel sont également des réponses intéressantes - quoiqu'actuellement encore très marginales - à cette problématique,
- des formules de semi-autonomie telles que les résidences services peuvent être mises en place par les structures existantes dans la mesure où elles ne sont pas soumises au moratoire sur les places en maisons de repos imposé par la Région wallonne.

Par ailleurs, les nombreux, appartements qui se construisent dans la commune sont fort prisés par des personnes assez âgées. Ce type de logement, bien adapté à des personnes vieillissantes et souvent localisé près du centre, permet à des personnes âgées de rester autonomes plus longtemps et répondent donc à un des enjeux majeurs du vieillissement de la population.

En cas d'ouverture d'une nouvelle maison de retraite, le centre-ville reste une localisation préférentielle : il faut tenir compte de l'intérêt pour les personnes âgées valides de pouvoir se promener et de trouver dans un périmètre proche des commerces et services ainsi que des aménagements attractifs de l'espace public : lieux de rencontre, mobilier urbain, terrain de jeux... Dans cette perspective, le site de l'intérieur d'îlot Champagne/Sotuco pourrait s'avérer pertinent à terme pour l'implantation d'un équipement de ce type. Par contre, sur le site des Forges, un tel équipement, s'il est envisagé, ne devrait l'être qu'en fin de programmation, car la création de ce vaste quartier impliquera une longue phase de chantier dont les nuisances seraient particulièrement préjudiciables au bien-être des personnes âgées.